

Dynamique Sortir ! en Provence-Alpes-Côte d'Azur Gouvernance et fonctionnement

Historique

En 2008, des associations de terrain se rassemblent et sollicitent le Réseau École et Nature (FRENE) pour partager les difficultés qu'elles rencontrent dans leurs pratiques d'immersion des publics dans la nature. L'année suivante, les 1ères rencontres nationales « Éduquer dans la nature, une pratique en danger ! » sont organisées à Saint-Jean du Gard. Les acteurs présents identifient les freins, les leviers, écrivent des argumentaires et imaginent un premier plan d'action. Depuis, des Rencontres ont lieu chaque année et rassemblent une centaine de personnes qui veulent agir en faveur de l'éducation dans la nature.

La déclinaison régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur est née en 2023, lors des 14èmes Rencontres nationales de la Dynamique Sortir! organisées par le FRENE, le Loubatas, le GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur et Tous Dehors France dans le Lubéron à Saint-Michel-L'observatoire (04).

Finalité et objectifs :

La finalité de la dynamique Sortir : permettre le lien à la nature pour tous par l'éducation et défendre ce lien comme enjeu de société

Son objectif principal : défendre l'apprentissage dans la nature comme enjeu de société.

Ses objectifs opérationnels :

- Faire se rencontrer et mettre en synergie les acteurs de l'éducation dehors et les acteurs de la santé
- Valoriser et diffuser les richesses pédagogiques de l'éducation dehors ainsi que les études montrant les effets d'un contact régulier avec l'environnement naturel sur la santé physique et mentale
- Soutenir la formation et l'information des acteurs de l'éducation dehors et de la santé

Les Rencontres Sortir!

Les acteurs de la dynamique régionale se rencontrent au minimum une fois par an.

L'organisation de la gouvernance de la Dynamique

La gouvernance de la Dynamique Sortir fonctionne avec les groupes suivants :

Comité de pilotage (COPIL) :

- Des adhérents du GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Un administrateur du GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des acteurs de terrain de l'éducation à l'environnement et des professionnels de la santé-environnement
- Les membres rejoignent le comité de pilotage par cooptation.

Groupes de travail (GT) :

Toute personne souhaitant s'engager dans une action de la Dynamique Sortir, un membre du COPIL référent de l'action

Les missions du COPIL:

Élaborer une proposition de projet annuel de la Dynamique Sortir : objectifs, priorités

Coordonner la mise en œuvre globale et valider les productions des projets pendant l'année

Créer des partenariats avec les autres réseaux qui travaillent sur des missions similaires à celles de la Dynamique

Suivre les actions d'autres groupes sortir dans les territoires

Participation aux Rencontres nationales Sortir

Articulation avec le CA du GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Le CA du GRAINE est représenté au sein du Copil par un administrateur référent qui fait le lien entre le CA et le Copil en plus des transferts d'informations réalisés par la salariée animatrice du GRAINE. Un point sur les actions de la Dynamique est fait en réunion de CA chaque fois que nécessaire ;
- Le COPIL de la Dynamique Sortir peut demander au CA du GRAINE de prendre position sur des actions envisagées ou des problématiques rencontrées par la Dynamique.
- Le CA du GRAINE reste dernier décisionnaire concernant les projets et actions de la Dynamique Sortir lorsqu'ils impactent directement ou indirectement le projet associatif, le temps salarié et le budget du réseau.

L'organisation pratique du comité de pilotage

Intégration au COPIL :

- Les individuels ou personnes morales font part de leur volonté d'intégrer le CP. Le Copil valide la demande.
- Il est nécessaire d'avoir une connaissance de la dynamique au préalable et en particulier d'avoir suivi la formation "Accompagner et valoriser son action éducative au dehors".
- Ils s'engagent à participer aux travaux du comité pendant au moins un an.
- Ils renouvellent cet engagement, s'ils le souhaitent, en début d'année.

Implication du COPIL et réunions :

- 3/4 réunions en visio par an
- 1 jour de réunion physique
- des échanges de mails

Exclusion :

Le comité de pilotage est un groupe de travail qui nécessite d'avoir des membres impliqués. Si une personne est absente de façon injustifiée et sans nouvelles pendant un semestre, la personne est invitée à sortir du CoPil. Mais elle pourra revenir dès qu'elle sera à nouveau disponible pour s'impliquer régulièrement.